

Le contexte historique des contrebandiers du Val d'Arly

Confinée entre la Suisse, la France et l'Italie, la Savoie de l'époque connut bien des bouleversements. Dépendant longtemps du royaume de Piémont Sardaigne, elle devint française en 1860. La Savoie fut scindée en deux zones relativement similaires aux départements actuels, la frontière fut délimitée au Jorrax, à la sortie du village.

Les habitants de la zone franche étaient exemptés de nombreuses taxes que nos voisins de Flumet et de Notre-Dame de Bellecombe continuaient, eux, à payer. De fructueuses relations s'organisèrent. Les contrebandiers du Val d'Arly étaient nés. Le passage en fraude de sucre ou tabac pouvait rapporter jusqu'à un mois de salaire. En 1923, l'Etat français décida de mettre un terme à cette zone franche, signant la fin des exploits des contrebandiers du Val d'Arly.

Hommage au docteur Socquet

Cette journée avait été imaginée par des membres de Praz Montagne en collaboration avec le docteur Charles Socquet, historien et écrivain. Notre ami nous a hélas quitté en 2002.

Le parcours était, à l'origine, un clin d'oeil à son livre « Le contrebandier du Val d'Arly » avec un passage au chalet de Véry où arrivait dans les années 60 le télésiège du docteur Socquet.

D'un clin d'oeil au roman, cette randonnée est devenu un hommage à cet écrivain renommé dans la région. Hommage placé sous le signe de la bonne humeur à l'image de cet homme jovial qui maniait l'humour avec talent.

L'anniversaire : c'était il y a 150 ans

Les Pays de Savoie célèbrent cette année les 150 ans de l'Annexion. Le traité de Turin, qui valide ce rattachement de la Savoie à la France (ainsi que Nice), a été signé le 24 mars 1860. Le Chemin des Contrebandiers a donc lieu quasiment jour pour jour 150 ans après. Praz Montagne ne manquera pas de marquer cet anniversaire par des animations particulières.



Avec le soutien de nos partenaires :

TSL
INTERMARCHÉ Praz/Arly
VAL D'ARLY
LABELLEMONTAGNE



ORGANISATION

Praz
montagne

Club d'escalade FFME de Praz-sur-Arly

Chez M. David MORINEAU
58 allée de la Mairie
74120 PRAZ SUR ARLY

Téléphone : 06 08 91 51 39

Rendez-vous sur Internet pour tout savoir et télécharger des
bulletins d'inscription
www.praz-montagne.com

Merci de ne pas jeter ce dépliant sur la voie publique.

Praz
montagne

Randonnée
découverte en ski de
montagne ou raquettes
à neige

8^{EME} CHEMIN DES
CONTREBANDIERS
DU VAL D'ARLY



Dimanche
28 mars 2010



Praz-sur-Arly - Haute-Savoie
france



TSL OUTDOOR



ffme

Fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

Devenez un contrebandier...

Partez à la découverte des magnifiques sommets de Praz-sur-Arly en raquettes ou en skis de montagne.

Le club FFME Praz Montagne a tracé pour vous trois parcours afin de profiter en toute sécurité de ces deux activités tout en admirant l'un des plus somptueux panoramas de Haute-Savoie. Massif du Mont-Blanc, Beaufortain, Fiz et Aravis sont la toile de fond de cette belle balade ouverte à tous, à partir de 7 ans (pour le circuit le plus facile).

L'approche se fait par les télésièges, depuis Praz jusqu'à Ban Rouge (1983 m).

Trois parcours pour une balade ouverte à tous les niveaux !

Circuit des P'Tits Contrebandiers

Très facile - 1h de marche environ pour 300 mètres de dénivelé négatif. Pour les marcheurs très occasionnels et les enfants.

Circuit du mont de Vorès

Environ 2h30 pour une distance de 5 Km (200m de dénivelé positif et 500 m de dénivelé négatif). Pour les randonneurs réguliers.

La grande boucle de Véry

La plus longue (environ 3h30 pour une distance de 7 Km, 300m de dénivelé positif). Pour les randonneurs confirmés.

Le programme

Dès 8h45 Accueil des participants au pied du nouveau télésiège du Crêt du Midi (parking des pistes) pour le départ des randonneurs faisant les boucles du mont de Vorès et de Véry.

9h30 Départ par le télésiège pour les randonneurs faisant le circuit des P'tits Contrebandiers.

Dès 12h Rassemblement de tous les participants à l'arrivée pour un casse-croûte (pique-nique offert par Intermarché Praz/Arly).

Attention :

Les parcours peuvent être modifiés selon les conditions de neige.

En cas de mauvais temps (pluie, neige), la manifestation peut être reportée ou annulée. En cas de doute sur la météo, vous pouvez nous téléphoner ou suivre les infos sur notre site Internet.

Renseignements au 06 08 91 51 39

ASSURANCE OBLIGATOIRE :

Pour participer à la randonnée, vous devez être titulaire d'une assurance accident et RC pour la pratique des sports d'hiver (type carte neige, licences FFME, Club Alpin ou FFS, etc). L'attestation ou la licence sont à fournir avec votre inscription ou à présenter sur place.

Si vous n'avez pas ce type d'assurance, **vous pouvez acheter un ticket d'assurance journée FFME vendu 4 euros par Praz Montagne** (à régler avec votre inscription).

Le matériel (skis de rando, raquettes...) n'est pas fourni. Si vous n'en possédez pas, vous pouvez le louer dans de nombreux magasins de sports (contactez l'office de tourisme au 04.50.21.90.57 ou sur Internet « prazsurarly.com »). Prenez des chaussures adaptées (type « rando »). Evitez les botes souples de type *moonboots*

Enfants Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte sur le parcours.

Déguisements : nous incitons les participants à se déguiser avec les costumes savoyards d'époque. Un prix sera remis aux meilleurs déguisements !

Ravitaillement : Vous devez vous munir d'eau et de quelques barres de céréales pour éviter la fringale durant la marche.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE LE JOUR MEME)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

E-mail :

Tel :
(portable de préférence)

Tarifs : (incluant le pique-nique à l'arrivée)

- 15 euros par adulte
- 12 euros pour les moins de 18 ans
- Gratuit pour les moins de 10 ans
- Tarif « tribu » : 12 euros par personne pour tout groupe de 5 personnes et plus.

Nbre de personnes à 15 euros : X 15 = Euros

Nbre de personnes à 12 euros : X 12 = Euros

Nbre d'enfants gratuits :

Une assurance est obligatoire (voir colonne précédente). Pour les non titulaires d'une assurance :

Nbre d'assurances à 4 euros : X 4 = Euros
(assurance : Nom, Prénom et date de naissance obligatoire)

Bulletin à déposer au plus tard le 24 mars 2010 à l'Office de Tourisme de Praz-sur-Arly ou à envoyer à :
PRAZ MONTAGNE FFME - Chez M. MORINEAU
58 allée de la Mairie - 74120 PRAZ SUR ARLY
(Chèque à l'ordre de Praz Montagne)